

Belgique

Place du tourisme dans l'économie

En Belgique, le tourisme relève de la compétence exclusive de chacune des trois régions belges — la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. La présente section dresse un tableau national du tourisme avant de détailler les initiatives de gouvernance et les actions respectivement conduites par les autorités régionales flamandes et wallonnes.

Le tourisme génère 2.3 % de la valeur ajoutée brute en Belgique et représente 6.7 % de l'emploi total d'après le compte satellite du tourisme. La part des voyages a représenté 7.2% des exportations totales de services en 2018. En Flandre, le secteur du tourisme compte pour 4.5 % du PIB (11.7 milliards EUR) et 5.5 % de l'emploi. En 2017, en Wallonie, le tourisme a créé 4.1 % de la valeur ajoutée brute (3.6 milliards EUR) et a été à l'origine de 84 000 emplois, soit 59 000 en équivalents plein temps, ce qui correspond à 7.5 % de l'emploi dans la région.

En 2018, la Belgique a reçu 6.7 millions de touristes internationaux (un chiffre en hausse de 6.1 % par rapport à 2017), qui ont passé au total 12.4 millions de nuitées (+6.8 %). Sur ce chiffre, 3.2 millions (47.2 %) ont visité la Flandre, 2.7 millions (40.6 %) la ville de Bruxelles et 815 000 (12.2 %) la Wallonie. Entre 2017 et 2018, Bruxelles a enregistré la plus forte croissance des arrivées internationales (+8.5 %), devant la Flandre (+5.1 %) et la Wallonie (+2.7 %). Les premiers marchés émetteurs de la Belgique sont les Pays-Bas, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui représentent ensemble plus de la moitié (52.7 %) des arrivées totales.

Le tourisme interne a également progressé en Belgique : les visiteurs résidents séjournant plus de 24 heures ont atteint 4.8 millions en 2018, soit 6.9 % de plus qu'en 2017. Parmi ces derniers, 60.1 % se sont rendus en Flandre, 23.5 % en Wallonie et 16.4 % à Bruxelles. Au total, les touristes internes ont passé plus de 7.9 millions de nuitées dans des hôtels ou établissements assimilés.

FLANDRE

Organisation et gouvernance du tourisme

En Flandre, le tourisme relève de la compétence de la ministre flamande de la Justice et du Maintien, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, de l'Énergie et du Tourisme. Le service du tourisme du ministère flamand des Affaires étrangères est responsable de la politique du tourisme international et des relations touristiques internationales.

VisitFlanders, l'Office flamand du tourisme a différents objectifs et fonctions :

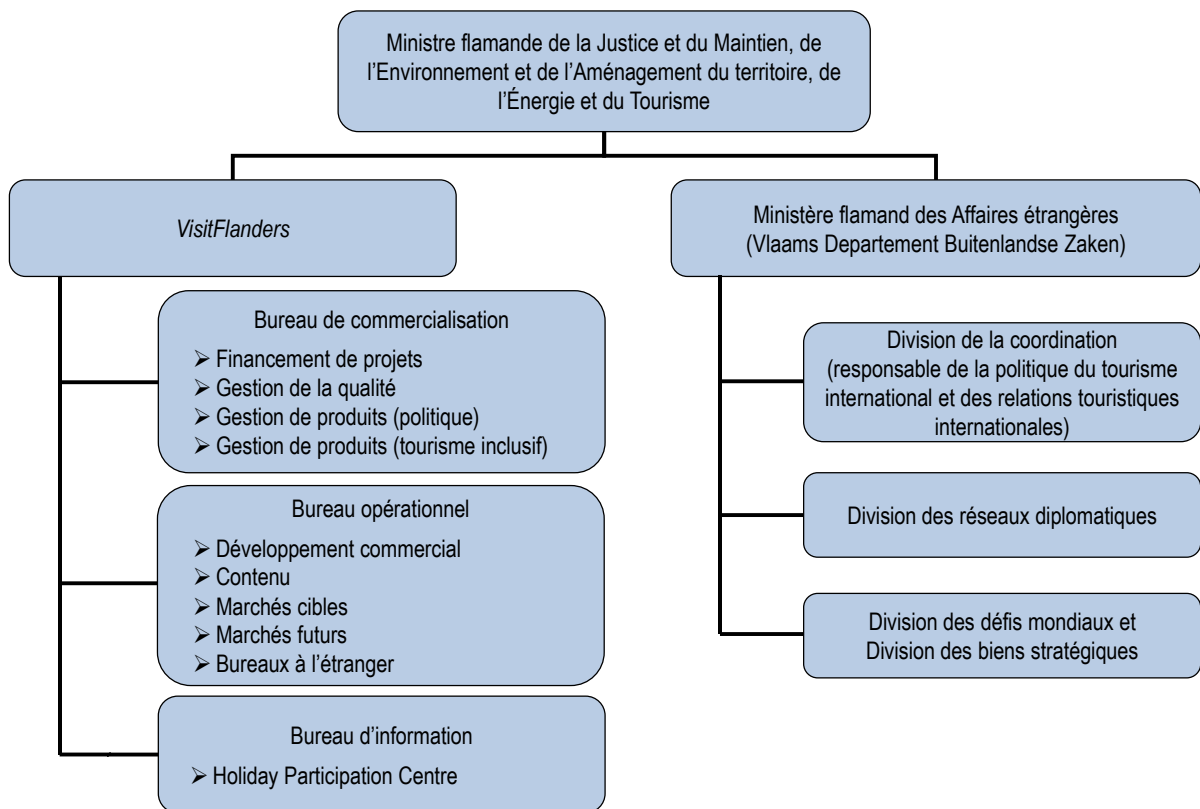
- investir dans le développement durable et dans la promotion de la Flandre et de Bruxelles
- réaliser des investissements et apporter un soutien en vue de renforcer l'attractivité touristique de la Flandre
- promouvoir la Flandre en tant que destination touristique pour attirer davantage de visiteurs

- veiller à ce que les résidents puissent bénéficier et profiter de vacances, y compris les personnes présentant un handicap ou celles disposant de moyens économiques limités
- encourager le professionnalisme dans le secteur afin de garantir à tous les visiteurs une offre et une expérience de qualité
- répertorier les prestataires de services d'hébergement touristique.

VisitFlanders collabore étroitement avec des acteurs du secteur privé comme Horeca Vlaanderen, Brussels Airport, Recread, CiB et Logeren Vlaanderen par le biais de son comité consultatif, une entité légalement constituée qui donne des conseils à la ministre du Tourisme et au directeur général de *VisitFlanders* sur la politique du tourisme et les questions relatives à ce secteur.

En 2018, le budget global de *VisitFlanders* s'est élevé à 69.6 millions EUR. Les provinces et autorités locales investissent également dans la promotion interne de la Flandre.

Belgique, Flandre : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après le ministère flamand des Affaires étrangères, 2020.

Politiques et programmes liés au tourisme

Pour la période 2019-2024, la politique de la Flandre vise à renforcer l'influence positive du tourisme afin de faire de la région une destination innovante, inspirante et de grande qualité dans l'intérêt de ses résidents, de ses entreprises et de ses visiteurs. La Flandre s'est, pour cela, fixé trois grands objectifs :

- renforcer le soutien des responsables publics et des acteurs du secteur du tourisme

- définir et mettre en valeur des récits permettant de raconter l'histoire de l'ensemble de la Flandre aux visiteurs
- développer un tourisme centré sur la durabilité et l'accessibilité.

Il y a deux ans, *VisitFlanders* et le ministère flamand des Affaires étrangères se sont lancés dans un programme tourné vers l'avenir *Travel to Tomorrow*, qui constitue un processus de réflexion créatif et collaboratif. La Flandre, en collaboration avec plusieurs partenaires et acteurs du secteur du tourisme, a ainsi engagé une réflexion approfondie sur la capacité transformatrice du tourisme ainsi que sur la structure et les processus nécessaires pour faire en sorte que les interactions entre visiteurs, résidents et territoires bénéficient à tous et ne se limitent pas à une augmentation de la croissance économique (encadré 1.6).

Wallonie

Gouvernance et financement du tourisme

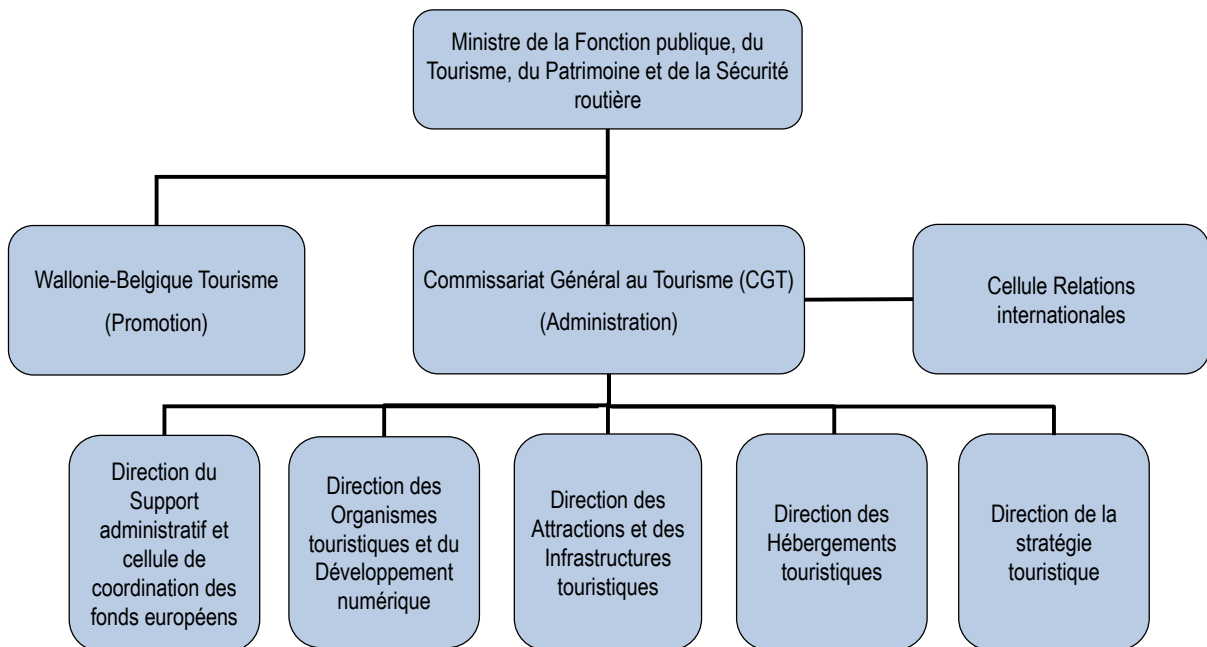
En Wallonie, le tourisme relève de la ministre la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, responsable des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière. Trois entités soutiennent le secteur du tourisme :

- Le Commissariat général au Tourisme (CGT) est chargé de mettre en œuvre la politique du tourisme du gouvernement wallon, d'améliorer l'offre touristique et d'assurer l'organisation et la professionnalisation du secteur.
- Wallonie-Belgique Tourisme (WBT) est l'organisme national de commercialisation du tourisme de la région wallonne. Il a pour mission d'attirer des touristes étrangers, d'améliorer l'image et la réputation de la région, de mener des campagnes de promotion et d'élaborer des produits avec des partenaires clés.
- Le Centre d'ingénierie touristique de Wallonie (CITW) est un centre de recherche économique et touristique conjoint axé sur l'élaboration des politiques du tourisme et sur la coordination des travaux de recherche.

Le dialogue avec le secteur privé est une priorité pour ces organismes. Les mesures de soutien prévoient des investissements dans des installations, une assistance et un soutien financier, l'évaluation des hébergements, des attractions et des guides touristiques et l'instauration de partenariats de commercialisation pour assurer la promotion de la Wallonie.

Le budget alloué au tourisme pour 2019 s'élève à 58.8 millions EUR, hors financement des projets cofinancés par l'UE.

Belgique, Wallonie : organigramme des organismes de tourisme



Source : OCDE, d'après le Commissariat général au Tourisme (administration wallonne du tourisme), 2020.

Politiques et programmes liés au tourisme

En Wallonie, la politique du tourisme est axée sur deux grands objectifs :

- **Développer et exploiter les atouts de la région.** Cet axe prévoit des mesures visant à développer l'offre touristique relative aux zones naturelles, au patrimoine historique, à la gastronomie et aux grands événements, mais aussi à créer des offres commerciales pour des marchés spécifiques et à améliorer la qualité des services dans les grandes attractions touristiques grâce à un personnel polyglotte, une meilleure accessibilité et une extension des heures d'ouverture.
- **Améliorer les capacités et les compétences pour accroître l'efficacité.** Dans ce domaine les priorités consistent en particulier à renforcer les formations en langues, la qualité du service et le tourisme durable et à apporter un soutien financier et des outils innovants au secteur du tourisme.

L'administration wallonne du tourisme a également placé parmi ses premières priorités les mesures suivantes :

- Développer une base de données officielles et de projets numériques en collaboration avec les offices du tourisme.
- Améliorer et actualiser les données existantes. L'Observatoire du Tourisme wallon produit des statistiques et un compte satellite du tourisme. À l'heure actuelle, ses priorités portent sur les statistiques économiques sur l'hébergement, les musées et les attractions touristiques et l'analyse des effets du tourisme rural.
- Poursuivre le déploiement du label « Wallonie Destination Qualité » qui constitue un outil de gestion de la qualité engageant l'ensemble des professionnels du tourisme wallon dans un processus d'amélioration continue du service offert aux touristes.
- Anticiper, lors de l'aménagement du territoire, les besoins du tourisme pour se développer notamment par la construction de trois nouvelles stations touristiques.

- Développer des produits qui répondent aux demandes du secteur, comme la définition du Plan Wallonie Cyclable s'appuyant sur plus de 1 900 km de voies cyclables et 608 opérateurs agréés (voir encadré).
- Mettre en place le lab-réseau Ulysse consacré aux formations en tourisme dans les établissements scolaires.

Développer le vélotourisme accessible au plus grand nombre en Wallonie

Avec plus de 1 300 km de voies vertes, la Wallonie ambitionne de devenir une destination de vélotourisme d'excellence pour tous les types de cyclistes. À cette fin, la région a mis au point du Plan Wallonie Cyclable, dont l'un des éléments est le développement d'un vélotourisme accessible à tous. L'organisme à but non lucratif, Access-I, a entrepris un travail préliminaire de recensement des itinéraires accessibles, comprenant une analyse des différents vélos adaptés et des entretiens avec des cyclistes ayant des besoins spécifiques pour mieux comprendre leurs attentes. Six itinéraires, avec deux niveaux de difficulté, ont été définis jusqu'à ici. Ce travail a mis en évidence l'importance des facteurs suivants en matière de développement d'un vélotourisme accessible :

- présence d'un parking sécurisé près du point de départ
- accessibilité de la voie entre le parking et le point de départ
- accessibilité de l'entrée
- largeur adéquate de la voie tout au long de l'itinéraire
- dénivelés limités
- présence d'aires de repos à intervalles réguliers
- signalisation adéquate permettant une balade sans stress et sans risque de se perdre
- définition d'un itinéraire sans besoin de descendre de vélo
- possibilité de faire demi-tour à des endroits préalablement définis.

Durant la phase d'élaboration du projet, une attention particulière a été accordée à l'intérêt visuel et culturel des itinéraires. Comme tout le monde, les personnes ayant des besoins spécifiques font du vélo pour profiter de moments de découverte. La qualité et l'attrait esthétique de la piste cyclable sont tout aussi importants que son accessibilité. Un autre élément clé est la présence de services connexes tels que des restaurants, des offices de tourisme et des activités de loisirs, qui est une condition pour obtenir une certification. Le processus de certification des itinéraires accessibles a été systématisé.

Source : www.access-i.be.

Profil statistique

Belgique : Tourisme interne, récepteur et émetteur

	2014	2015	2016	2017	2018
FLUX TOURISTIQUE, MILLIERS					
Tourisme interne					
Total des voyages du tourisme interne	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	4 175	4 304	4 326	4 492	4 801
Bruxelles	702	676	634	728	790
Flandres	2 420	2 582	2 590	2 639	2 885
Wallonie	1 053	1 046	1 102	1 124	1 127
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	..	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	6 926	7 048	6 968	7 313	7 858
Bruxelles	1 232	1 182	1 030	1 236	1 366
Flandres	4 032	4 260	4 240	4 333	4 736
Wallonie	1 661	1 607	1 698	1 744	1 756
Autres établissements collectifs	..	..	..	..	..
Hébergements privés	..	..	..	..	..
Tourisme récepteur					
Total des arrivées internationales	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	6 389	6 440	5 557	6 313	6 700
Bruxelles	2 546	2 534	2 101	2 510	2 723
Flandres	3 051	3 107	2 736	3 009	3 162
Wallonie	791	799	720	794	815
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
Principaux marchés pour la Belgique					
Pays-Bas	1 053	1 044	966	1 032	1 037
France	1 007	957	883	963	1 010
Royaume-Uni	880	873	702	717	753
Allemagne	667	698	614	701	726
États-Unis	343	362	275	335	383
Nuitées dans toutes les catégories d'hébergement	..	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	12 082	12 035	10 215	11 632	12 424
Bruxelles	5 058	4 987	3 962	4 772	5 254
Flandres	5 647	5 711	5 023	5 505	5 788
Wallonie	1 377	1 337	1 230	1 355	1 383
Autres établissements collectifs	..	..	..	..	..
Hébergements privés	..	..	..	..	..
Tourisme émetteur					
Total des départs internationaux	..	..	..	..	..
Visiteurs qui passent la nuit (touristes)	13 272	12 499	15 773	14 638	15 626
Bruxelles	2 226	1 879	2 295	2 342	2 605
Flandres	7 256	7 344	9 253	8 077	8 514
Wallonie	3 790	3 277	4 225	4 219	4 507
Visiteurs de la journée (excursionnistes)	..	..	..	..	..
RECETTES ET DÉPENSES DE TOURISME, MILLIONS EUR					
Tourisme récepteur					
Total des recettes internationales	11 483	8 091	7 937	8 518	8 803
Recettes liées aux voyages internationaux	10 486	7 090	6 909	7 419	7 549
Recettes liées au transport international de passagers	997	1 001	1 028	1 099	1 254
Tourisme émetteur					
Total des dépenses internationales	19 907	14 292	14 910	15 721	17 673
Dépenses liées aux voyages internationaux	17 935	12 309	13 029	13 738	15 687
Dépenses liées au transport international de passagers	1 972	1 983	1 881	1 983	1 986

.. Non disponible ; | Rupture de série

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934118504>

Belgique : Entreprises et emploi dans le tourisme

	Nombre des établissements	Nombres de personnes employées				
	2018	2014	2015	2016	2017	2018
Total	..	..	..	..	..	..
Industries touristiques	..	..	..	..	..	..
Service d'hébergement pour les visiteurs	9 211	..	..	..	..	..
Bruxelles	362	..	..	..	..	..
Flandres	5 628	..	..	..	..	..
Wallonie	3 221	..	..	..	..	..
Hôtels et établissements assimilés	..	..	..	..	..	..
Industrie de services de restauration et de consommation de boissons	..	..	..	..	..	..
Transport de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport aérien de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport par chemin de fer de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport routier de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Transport par eau de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Services liés au transport de voyageurs	..	..	..	..	..	..
Location d'équipement de transport	..	..	..	..	..	..
Industrie des agences de voyages et des autres services de réservation	..	..	..	..	..	..
Industrie des activités culturelles	..	..	..	..	..	..
Industrie des activités sportives et de loisirs	..	..	..	..	..	..
Commerce de détail de produits caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..	..	..	..
Autres industries caractéristiques du tourisme spécifiques au pays considéré	..	..	..	..	..	..
Autres industries	..	..	..	..	..	..

.. Non disponible

Source : Statistiques de l'OCDE sur le tourisme (base de données).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934118523>



Extrait de :

OECD Tourism Trends and Policies 2020

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/6b47b985-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Belgique », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2020*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f2437521-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.